

Strasbourg, le 10 septembre 2024

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Commission d'Arbitrage vous convie à la prochaine Journée Nationale d'Arbitrage (JNA) qui aura lieu :

Samedi 28 septembre 2024

Salle d'Escrime du Complexe Sportif de Geispolsheim
RD 84
67118 GEISPOLSEIM

Responsable : Clément Gerdolle (06 15 65 53 51)

Le programme de la Journée est le suivant :

9h00 : Accueil des participants.

Jusqu'à 12h00 : Stage théorique d'arbitrage pour les personnes qui entreront en formation à l'issue de l'examen et pour les arbitres en fin de formation (pour compléter leur cursus).

12h00 - 13h15 : Pause déjeuner. **Repas tiré du sac.**

13h20 : Appel des inscrits à l'examen.

13h30 - 16h00 : Examen d'arbitrage interdépartemental et régional aux 3 armes.

➤ S'agissant du stage théorique, les personnes qui n'ont pas démarré la formation devront signaler leur participation au stage lors de la procédure d'inscription à l'examen sur HelloAsso (voir plus loin).

Pour les éventuels arbitres en fin de formation, l'inscription est gratuite mais doit obligatoirement se faire via notre formulaire en ligne :

<https://forms.gle/FspSQjrfmzd4AkPr8>

➤ L'examen d'arbitrage, uniquement théorique, donne droit, en cas de réussite, à l'entrée en formation pratique pendant la saison 2024/2025.

Les personnes concernées sont :

- Pour le diplôme d'arbitre *interdépartemental*, les licenciés âgés de 13 ans ou plus au 31 août dernier.
- Pour le diplôme d'arbitre *régional*, les licenciés âgés de 15 ans ou plus au 31 août dernier et qui sont déjà arbitres interdépartementaux.



Les droits d'inscription à l'examen sont de **50 euros**. L'inscription et le paiement doivent se faire en ligne via le portail HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-interdepartemental-d-escrime-d-alsace/evenements/inscription-a-la-jna-du-28-septembre-2024>

Les éventuels candidats qui auraient échoué à l'examen du 29 juin 2024 et qui ne sont pas déjà redoublants peuvent bénéficier gratuitement d'un rattrapage à cette session (même niveau, même arme). Mais l'inscription doit obligatoirement se faire via notre formulaire en ligne :

<https://forms.gle/FspSQjrfmzd4AkPr8>

La date butoir pour les inscriptions, payantes via HelloAsso ou gratuites via Google Forms, est fixée au mardi 24 septembre 2024 à 12h00.

Les candidats pourront déjà réviser avant l'examen :

- Le règlement international :
les règles communes aux 3 armes
le titre spécifique à chaque arme selon l'option choisie
le code de discipline
les règles d'organisation des compétitions
- Le règlement pour les jeunes :
chapitres 2 et 4 du règlement sportif en vigueur.

Les différents textes règlementaires peuvent être téléchargés sur le site de la Fédération Française d'Escrime :

<https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/competiteurs/reglements/>

<https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/arbitres/reglements-arbitrage/>

Par ailleurs, des QCM ont été mis en ligne. Nous conseillons vivement à tous les candidats de les travailler afin d'augmenter leurs chances de réussite.

Lien : <https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/arbitres/devenir-arbitre/>

Nous remercions les responsables des clubs de diffuser l'ensemble de ces informations à tous les candidats potentiels.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.



Marc LAMBA,
Président de la Commission d'Arbitrage